

CARREFOUR DE COLLEX-BOSSY

N°82 – DECEMBRE 2009



*M*ais oui, cette année 2009 s'achève déjà !

*E*t c'est dans la grisaille hivernale que chacun s'affaire pour

*I*lluminer son entrée, son logis, sa fenêtre et son jardin peut-être !

*L*aisant défiler, au gré de sa fantaisie, de ses envies, de sa créativité,

*L*es idées de décorations qui pourraient retenir

*E*t attirer

*U*n regard : celui d'un passant, d'un enfant : les *deux* sûrement !

*R*appelant soudain que Noël n'est plus très loin

*S*uscitant dès lors *mille* envies de combler

*V*os proches, les réunissant autour d'une bonne table,

*O*ù l'on aime à se retrouver, en petit comité ou encore à *dix* ! Ou plus...

*E*t peut-être avoir, en cette fin d'année

*U*ne pensée pour tous ceux qui sont seuls ou encore atteints dans leur santé.

*X*ylophone de notre enfance, transmet leur une note de réconfort, d'espoir !



Cette nouvelle année 2010, je souhaite que chacun d'entre vous la traverse en regardant l'avenir avec confiance.

Tout en gardant toujours une âme généreuse, restez ouvert, tolérant et à l'écoute de chacun de vos proches, de vos amis.

Poursuivez votre quête du bonheur et transmettez votre joie de vivre.

Mais avant toute chose, conservez ou recouvrez la santé : ce sont là les vœux sincères que j'adresse à chacun d'entre vous.

Elisabeth Fatton, maire

Communications communales

Budget 2010

Le budget de fonctionnement pour 2010 avec Frs. 3'471'476.- aux charges et Frs. 3'473'200.- aux revenus, avec un excédent de revenus de Frs. 1'724.- a été approuvé par le conseil municipal à l'unanimité lors de sa séance du 10 novembre 2009. Vu la diminution des rentrées fiscales annoncée par l'administration fiscale cantonale, le centime additionnel est maintenu à 46 centimes.

Cette diminution de rentrées fiscales s'explique par l'effet de la baisse fiscale, acceptée en votation fin septembre en faveur des familles et des couples, qui est estimée à Frs. 296'000.- pour la commune de Collex-Bossy par l'administration fiscale cantonale. En plus notre commune doit contribuer à la nouvelle péréquation financière intercommunale avec une charge de Fr. 23'200.-

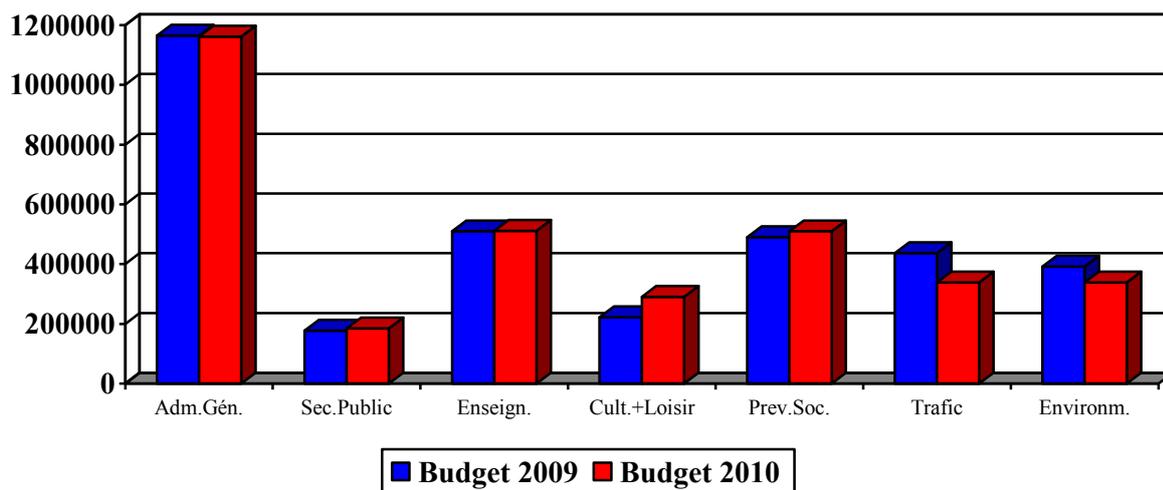
Economiser une telle somme sur un budget de 3,5 Mio n'est pas évident et de ce fait vous pouvez constater sur le tableau ci-dessus que **la rubrique Trafic** montre une différence plus grande que d'autres rubriques. Mais soyez rassurés, la deuxième étape de la réfection de la route de la Vieille-Bâtie se fera comme prévu, seulement cette charge se trouve dans le budget des investissements et sera amortie sur plusieurs années, allégeant ainsi le budget de fonctionnement de cette année. Ceci permet en même temps d'inclure une dépense unique de Frs. 95'000.- comme participation aux frais de Swisscom pour obtenir l'extension du réseau à haut débit à Crest-d'El et à Bossy (spécialement pour les habitants de la route d'Ornex) qui sont privés du service Bluewin et de la haute définition aujourd'hui. Ce projet a été accepté à l'unanimité au CM.

La diminution sous **la rubrique Environnement** s'explique surtout par la réduction des honoraires et prestations de services pour le plan directeur communal, (maintenant terminé), des frais d'études pour le plan d'entretien des réseaux secondaires de collecteurs (charge unique en 2009) ainsi que par la réduction des frais du traitement des déchets ; un grand MERCI à tous ceux qui trient bien leurs ordures.

L'augmentation sous **Culture et Loisirs** provient essentiellement du stade Marc-Burdet, avec Fr. 75'000.- d'amortissement et l'acquisition de nouveaux luminaires sur le parking du stade, ces frais ne concernant pas le groupement intercommunal Marc-Burdet. La participation aux frais du fonctionnement au sein du groupement se monte à Fr. 30'000.-, somme qui remplace la subvention octroyée au club auparavant (chaque commune membre versera la même somme). La commune veut aussi maintenir une subvention au mouvement junior en octroyant une aide de Fr. 200.- par junior de notre commune (environ 35) pour les maillots, ballons etc.

Signalons aussi un montant de Fr. 25'000.- au budget sous cette rubrique pour une amélioration de la place de jeux à Bossy et un autre montant, modeste finalement grâce à une subvention qui nous permettra de faire venir le Bibliobus à Collex.

Le budget des investissements 2010 reprend les investissements 2009, c'est-à-dire Fr. 780'000.- pour l'acquisition du terrain d'entraînement de foot, Fr. 140'000.- pour un nouvel espace de récupération au stade Marc Burdet - du même gabarit que celui de Bossy - et nouvellement Fr. 300'000.- pour la suite de la réfection de la route de la Vieille-Bâtie.



Ursula Ming Martinoli,
présidente de la commission des finances

Séances du Conseil municipal Informations sur les points forts des débats

Séance du 19 juin 2009

Le bureau communique la démission de Nathalie Sartor dont la famille a décidé de déménager hors de Collex-Bossy suite à une recherche infructueuse de logement sur la commune. Nathalie Sartor est vivement remerciée pour son implication ainsi que pour son engagement au Conseil et dans diverses associations de la commune. Le conseil municipal est ensuite invité à prendre position concernant différents objets :

1. L'extension du bâtiment scolaire, l'idée étant de remplacer les pavillons par des classes en prolongement de la nouvelle école. Les conseillers se prononcent en faveur de ce projet à 7 voix contre 5, et une abstention.
2. L'octroi d'un crédit de Frs. 25'000.- à la paroisse protestante de Genthod,

Bellevue, Collex-Bossy, Pregny-Chambésy pour l'aménagement de locaux (10 voix pour, 3 abstentions).

3. Deux demandes de déclassement en relation avec le plan directeur communal. Le déclassement de la parcelle n° 514 est accepté (12 voix pour, 1 abstention) tandis que le déclassement de la parcelle n°162 est refusé à l'unanimité.

4. L'achat pour Frs. 10'500.- d'un radar mobile indiquant la vitesse des véhicules qui traversent notre commune. L'aspect préventif d'une telle acquisition séduit les conseillers qui votent à 12 voix pour et une voix contre cet achat.

4. Le déplacement de la salle du conseil municipal dans une classe de l'école qui n'est pas occupée cette année. Cette proposition est acceptée avec 12 voix pour et une abstention.

Séance du 8 septembre 2009

La séance commence avec l'assermentation de Mme Albina Goossens de l'Association libérale en

remplacement de Nathalie Sartor, démissionnaire. Ensuite, deux résolutions sont proposées :

1. Résolution relative à la réalisation du prolongement du cheminement de la route de l'Etraz. Le cheminement mixte (cyclistes – piétons) qui part de Collex et longe la route de l'Etraz s'arrête brusquement au carrefour de la route du Bois-Fromager. L'idée est de le prolonger afin d'offrir aux cyclistes un accès sécurisé jusqu'à Versoix. Les conseillers se prononcent à l'unanimité en faveur de cette résolution.

2. Résolution relative à l'adoption du plan directeur communal acceptée à l'unanimité.

Les conseillers sont encore amenés à se prononcer sur le projet de faire venir un bibliobus dans notre commune. Un sondage effectué par le biais du Carrefour a montré que 39 citoyens de Collex-Bossy étaient intéressés par la visite mensuelle d'un bibliobus dans notre commune. Une telle prestation coûterait Frs. 5'000.- par année à notre commune mais elle apporterait un plus pour la culture et la vie sociale du village. Les conseillers se prononcent en faveur de ce projet (12 voix pour et une abstention).

Séance du 27 octobre 2009

Les présidents, vice-présidents et suppléants du local de vote pour 2010 sont proposés comme suit :

Pour la présidence, le groupe PDC présente Jean-Pierre Kranck.

Pour la suppléance de la présidence, l'Association radicale présente Sébastien Pesenti.

Pour la vice-présidence, l'Ouverture communale propose Marcel Basler

Pour la suppléance de la vice-présidence, l'Association libérale présente Hansruedi Roder.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Ensuite, les conseillers sont invités à prendre position sur l'extension du réseau haut débit de Swisscom, l'idée étant de permettre au plus grand nombre d'habitants de la commune de pouvoir bénéficier d'une liaison internet de haut débit. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Après cela, les conseillers passent à la première lecture du budget 2010.

Anne-Françoise Manrique,
conseillère municipale

Dates des séances du Conseil municipal pour 1^{er} semestre 2010 :

19 janvier, 16 février, 16 mars, 20 avril, 4 mai et 15 juin.

Ces séances sont ouvertes au public et ont lieu dans la nouvelle salle du Conseil municipal située dans l'ancienne école. L'entrée se fait par l'escalier dans le préau.

La mairie

Manifestations communales

La Commission des sports, loisirs et manifestations vous souhaite de belles Fêtes de fin d'année et en profite pour remercier tous les bénévoles qui, par

leur engagement, ont permis l'organisation et le bon déroulement des différentes manifestations communales durant cette année.

Marcel Basler, Président de la commission sports,
loisirs et manifestations

PUZZLE

LE RESPECT
ÇA CHANGE LA VIE



Sur les cinq scènes tirées de ce dessin, une seule n'a pas été modifiée. Laquelle ? ...

François Martinoli, graphiste

Agenda communal

J'y pense et.....
je n'oublie pas

- | | |
|----------------------|---|
| 13 janvier 2010 | Accueil des nouveaux habitants, résultats du concours Village Fleuri 2009, suivi de l'apéritif de la Nouvelle Année |
| 2 février 2010 à 18h | Réunion des aînés avec le CAD à la salle du Conseil municipal |
| 9 mars 2010 à 19h | Fondue des jeunes |

Communications de la Mairie

Horaires de la mairie pendant les fêtes

La mairie sera fermée du **22 décembre 2009 au 3 janvier 2010 inclus**.

Réouverture le **4 janvier 2010 à 8h00**

En cas d'urgence vous pouvez joindre Mme Toninato au 079 565 57 22

Rappel aux propriétaires de chiens

Nous informons les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils devront acquérir la marque 2010 attestant du paiement de l'impôt sur les chiens entre le 4 janvier 2010 et le 31 mars 2010. Merci d'amener en mairie l'attestation d'assurance-responsabilité civile, le carnet de vaccination et la vignette prouvant l'inscription de la puce

électronique ou du tatouage. Le montant de cette médaille s'élève à Fr. 57.- (Fr. 77.- pour le deuxième chien).

Comme l'année précédente, un cours obligatoire pour « nouveaux propriétaires de chiens » sera organisé en date par Sandrine Blessing, éducatrice canine, le samedi 23 janvier 2010 à 10h00 au Four à pain. Une petite participation de Fr. 20.- sera demandée pour le cours et l'attestation.

Merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie de Collex-Bossy

Bibliobus

Après plusieurs années d'attente, nous sommes heureux de vous annoncer la venue à Collex-Bossy du Bibliobus. Ce service est gratuit pour nos habitants, une pièce d'identité est demandée lors de l'inscription et pour les mineurs, la signature d'un parent est obligatoire.

Le Bibliobus stationnera devant le local voirie-feu de 14h à 17h aux dates suivantes :

20 janvier, 17 février, 17 mars, 14 avril,
12 mai, 9 juin, 7 juillet, 1^{er} septembre,
29 septembre, 27 octobre, 24
novembre, 22 décembre



Nous espérons que ce service répondra à vos attentes.

Bonne lecture à tous !

Chantal Valentini, adjointe

Rencontre entre police et population

Le 3 novembre 2009 à 19h30, une rencontre entre la gendarmerie de Versoix et la population a été organisée par la Mairie dans le foyer du centre communal.

Le maréchal Philippe Clerc, chef du poste de gendarmerie de Versoix et Michel Bussard, îlotier du même poste, se sont présentés devant une assemblée d'une cinquantaine de personnes. Cet échange a été intéressant et nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement de notre police de proximité.

Pour toutes les demandes qui ne nécessitent pas une intervention urgente, l'îlotier est à votre disposition pour résoudre les problèmes en partenariat avec les autres services (services de l'Etat, sociaux, directeur d'école, etc..)

Afin d'accroître la sécurité dans nos villages, il est primordial qu'à chaque fois que vous voyez des individus louches ou des voitures immatriculées dans des régions inhabituelles et stationnant près des lieux publics, vous appelez sans hésiter le 117 qui est le numéro de la centrale de police. Ce service qui décide de l'urgence de l'intervention, a une vue d'ensemble de la position de toutes les patrouilles en activité sur le canton. Suivant le nombre d'appels et l'urgence, il se peut que vous deviez attendre ; surtout ne quittez pas la ligne et attendez la réponse. Tous les appels émanant d'habitants de Collex-Bossy sont répertoriés et le poste de gendarmerie de Versoix en est informé. Si vous avez des questions qui ne sont pas urgentes, vous pouvez appeler directement le poste de gendarmerie

de Versoix, tél 022 427 63 00 de 16h00 à 18h30 et le samedi de 11h00 à 12h00. L'îlotier vous répondra ou reprendra contact avec vous afin de régler le problème. Il est très important de différencier l'urgence d'intervention afin de savoir si un problème peut être réglé par la gendarmerie de Versoix.

Concernant la protection contre les cambriolages, quelques petits conseils :

- Toujours fermer à clef la porte d'entrée même si vous êtes présents dans la maison.
- Eviter de laisser des valeurs dans l'entrée.
- En cas d'absence même de quelques jours, veillez à faire vider votre boîte-aux-lettres, en plus de faire bloquer votre courrier à la poste ; en effet, beaucoup de publicité et journaux divers vous parviennent sans passer par le service de La Poste.
- Confier les clés de votre maison ou appartement à un voisin proche qui

peut de temps en temps vérifier que tout est en ordre.

- Installer des minuteries afin que les lumières s'allument à des heures irrégulières.
- Dans la mesure du possible, installer une alarme même non reliée à un service de surveillance.
- Il existe dans le commerce, à moindre coût, des sécurités supplémentaires à fixer sur les fenêtres.
- Si vous êtes à l'intérieur de votre maison et que des cambrioleurs se sont introduits chez vous, il est également possible d'acheter pour une somme modique d'une quinzaine de francs, une alarme de poche que vous pouvez déclencher à tout moment et qui pourrait les faire fuir.
- **Il est recommandé de ne pas se confronter aux cambrioleurs ; il est primordial de préserver son intégrité physique.**

Danielle Toninato, secrétaire

Déneigement

Comme chaque année à pareille époque, la commune met en place les mesures afin d'assurer en tout temps l'enlèvement de la neige, le salage ou sablage en cas d'alarme météo, sur les routes et trottoirs du domaine communal en priorité, puis sur les routes et chemins secondaires et partout où il y a des habitations.

La viabilité hivernale ne sera pas assurée sur la route du Pont-de-Bossy depuis la route de la Vieille-Bâtie jusqu'à la limite avec la commune de Versoix. Nous vous rappelons que sur

le domaine privé, les propriétaires ont le devoir, lors de chutes de neige importantes, de dégager leurs accès et d'assurer qu'il n'y ait aucun risque de glissement de neige provenant des toits sur les zones qui peuvent être fréquentées par le public.

La mairie remercie Oliver Noll et Alex Lemonnier pour leur engagement et leur disponibilité. Nos cantonniers font le maximum, aussi nous vous remercions de faire preuve de patience.

Pollution visuelle

La fête a été belle ? C'est ce que nous vous souhaitons. Alors une fois les feux de la fête éteints et les réjouissances terminées, merci d'aller enlever les ballons dégonflés et les bouts de ficelles qui pendouillent sur les poteaux de la commune. Le service de la voirie et la mairie vous remercient de votre attention.

Chantal Valentini, adjointe

Télévision Numérique par le réseau Internet à Haut-Débit

La réception de Bluewin TV dans une bonne partie des ménages de notre Commune n'est actuellement pas possible. Afin de pouvoir bénéficier d'une augmentation du débit (VDSL) qui permettra d'accéder à des prestations plus élargies, votre Conseil Municipal a voté pour le budget 2010 un crédit de Frs. 95'000.-

L'extension permettra à nos citoyens de bénéficier des services de la télévision par Internet et d'un débit de transmission plus élevée. (abonnements individuels à charge de chaque abonné)

Ces améliorations du réseau Swisscom seront normalement disponibles dès la fin de l'année 2010

pour les secteurs de Bossy, Vieille Bâtie et Crest d'El (Collex existant déjà). Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ces aménagements ainsi que des démarches à effectuer auprès de l'opérateur afin de pouvoir bénéficier de ces nouvelles prestations.

Dans le cadre de cette extension, seuls les hameaux de Mâchefer et de la Bâtie, ne seront pas touchés par cette amélioration.

A la demande de vos conseillers municipaux, la Mairie entreprendra les démarches auprès de Swisscom et de Versoix afin de pouvoir acheminer le haut-débit vers ces foyers dans une 2^{ème} étape.

Jacques Favre, adjoint

Cendrier de poche

Un cendrier pratique pour un environnement sympathique. Compacts et sympas, ces cendriers de poche seront distribués gratuitement lors de manifestations communales. Les communes de la rive droite du lac participent à cette campagne de propreté ainsi que l'entreprise Transvoirie que nous remercions.



Chenilles processionnaires

Elles installent leurs nids soyeux dans les branches des diverses espèces de pin. Pendant l'automne et l'hiver, elles poursuivent leur développement et s'alimentent avec les aiguilles de pin. A partir du mois de février, selon la température, elles quittent les nids en longues processions pour aller s'enterrer. Leurs poils sont particulièrement urticants, ne les touchez pas !

Nous vous prions de bien vouloir contrôler tous vos résineux afin de détecter d'éventuelle présence de cocons de chenilles processionnaires. Si vous apercevez des boules blanches, preuves de la présence de ces « nuisibles », nous vous recommandons de prendre contact avec une entreprise compétente en la matière pour les éliminer.

Chantal Valentini, adjointe

Modification de la loi sur le séjour et l'établissement des Confédérés

La loi a été modifiée afin de permettre aux communes de gérer le registre de leurs habitants, citoyens suisses uniquement.

Cette loi autorise désormais les Genevois et Confédérés à obtenir différents documents officiels : certificat de domicile, certificats de séjours/professionnels ou des déclarations de domicile auprès de la Mairie de leur lieu de résidence. Ce changement sera effectif dès janvier

2010. Nous attirons votre attention sur le fait que cette modification s'applique uniquement aux Confédérés. La gestion des informations relatives aux personnes de nationalité étrangère demeure de la seule compétence de l'Etat et celles-ci devront continuer à se rendre à l'Office cantonal de la population, route de Chancy 88 à Onex, pour obtenir les documents susmentionnés.

Ainés

CAD

Le CAD, centre d'animation de l'Hospice Général a souhaité convier les seniors de notre commune à une séance d'information afin de discuter des loisirs et activités prévus pour les 57 ans et plus, d'analyser les besoins en la matière ainsi que d'étudier la possibilité de mettre en place de nouveaux projets. Vingt-deux personnes étaient présentes à cette première réunion et il en est ressorti que la marche, l'informatique, la botanique, la gym, la danse etc. intéressaient plusieurs personnes.

Une idée qui a été également proposée est de mettre sur le site internet de Collex une sorte de bourse d'échange par exemple : une ancienne enseignante pourrait aider un jeune pour les devoirs en contre partie le jeune ou un des parents pourrait aider cette personne à faire un petit boulot dans son jardin. Cette liste peut être exhaustive, une approche de l'informatique répondrait à la demande.

Un monsieur serait aussi disposé à conduire des personnes pour faire des courses ou éventuellement à se rendre à un rendez-vous.

La deuxième réunion a eu lieu le 3 novembre et là plus que dix personnes étaient présentes. Un tour de table a été fait, le constat est que la majorité des personnes n'ont pas le temps de s'investir. Des personnes se rendent à Versoix à Ecole et Quartier pour participer aux animations. Toutefois trois groupes de réflexion vont évaluer les besoins, les possibilités qui existent et voir avec la commune ce qu'elle pourrait mettre à disposition comme moyens, matériel et locaux.

Une prochaine réunion avec le CAD est agendée le mardi 2 février 2010 à 18h00 à la salle du Conseil Municipal, située dans l'ancienne école. L'entrée se fait par l'escalier dans le préau, côté Auberge.

Venez nous rejoindre et faites-nous part de vos souhaits.

Chantal Valentini, adjointe

Jeunesse

18^{ème} Marche de l'espoir

14 enfants de la commune ont amené leur carte indiquant le nombre de kilomètres parcourus durant cette marche.

Ils ont totalisé 244 kilomètres si bien que la commune versera la somme de Fr. 488.- directement à Terre des Hommes.

Bravo à tous ces marcheurs et à l'année prochaine !

Ecole de musique de Genthod Bellevue

L'Ecole de Musique de Genthod-Bellevue cherche un/une trésorier/ère prêt à reprendre les comptes de l'école. Le cahier des charges (entre 15h et 25h par mois) comprend la gestion des salaires, le contrôle des écolages, de la comptabilité courante ainsi que le bouclage des comptes annuel avec bilan. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Jolanka Tchamkerten : 077 451 85 70 ou jtchamkerten@gmail.com



CLUB DES JEUDIS DE SKI DE GENTHOD – BELLEVUE

Le Club des Jeudis de ski de Genthod-Bellevue organise, depuis de nombreuses années, **cinq sorties à ski ou en surf** à l'intention des enfants des communes de Genthod, Bellevue et Collex-Bossy âgés de 7 à 15 ans.

Les enfants doivent disposer d'un équipement de ski ou de surf en bon état et sont pris en charge par des accompagnants au départ de la poste de Genthod à 7h30, le retour étant prévu vers 17h45 les mercredis **20, 27 janvier, 3, 10 et 17 février 2010**. Le mercredi 3 mars est prévu comme date de remplacement si l'un des 5 mercredis devait être renvoyé.

Tout enfant inscrit au minimum à deux sorties pourra prendre part à un

concours, qu'il soit débutant ou plus avancé.

Grâce aux subventions des communes concernées, la sortie coûte Fr. 40,- et comprend le transport, l'abonnement et une boisson. L'enfant doit prendre son pique-nique.

Les inscriptions se font au moyen d'un formulaire envoyé début novembre sous forme d'un tout-ménage. Elles sont à retourner au Club des Jeudis de ski de Genthod-Bellevue, case postale 69, 1293 Bellevue **d'ici au 15 décembre 2009**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec la soussignée au numéro 022.774.29.42 (le soir).

Arlette Porchet, présidente du club

Chapelle



Chapelle de Collex-Bossy Animation culturelle, Théâtre, Musique et Arts visuels

Programme

16 janvier, 20 h.

La Sinfonietta – Airs d'opérette viennoise, *exceptionnellement à la Salle communale*

14 février, 17 h.

Julien Paillard, accordéoniste – présentation – concert de l'accordéon au fil des époques – allant de la période de Buxtehude à nos jours

14 mars, 16 h.

Deux violonistes amoureux de la voix – **Jénö Hubay et Georges Enesco** – 16 h. conférence - 17 h concert

Vous retrouverez un rappel de notre programme sous : www.agendadegeneve.ch
www.collex-bossy.ch

La vie des associations

Rendez-vous d'Avent et de Noël à la Paroisse catholique

- Le 17 décembre à 20h à la salle paroissiale de Ste Rita aura lieu une conférence autour du thème : « L'Avent, un temps pour s'ouvrir, pour devenir lucide, pour se redresser. », donnée par l'abbé Olivier Decrey pour se préparer à Noël.
- Les enfants de la catéchèse familiale de Collex-Bossy préparent un JEU DE CRECHE qui sera présenté le dimanche 20 décembre, à l'église de Collex à 17h. Participation du groupe de chant et de musiciens. Invitation à tous d'y assister.

Horaires des célébrations de Noël :

Judi 24 décembre à 17h en l'église de Versoix : Messe de Noël des familles

Judi 24 décembre à 23h en l'église de Bellevue : Messe de la veillée de Noël

Judi 24 décembre à 24h en l'église de Collex : Messe de minuit

Vendredi 25 décembre à 9h30 en l'église de Pregny : Messe du jour de Noël

Vendredi 25 décembre à 10h30 en l'église de Versoix : Messe du jour de Noël

Le Carrefour est préparé conjointement par la Commission de l'Information du Conseil municipal et la Mairie de Collex-Bossy. Il paraît quatre fois par an : mars, juin, septembre et décembre. La rédaction invite tous les Collésien(ne)s et Bossiotes à participer à la préparation des numéros du Carrefour. Envoyez vos manuscrits à la Mairie, route de Collex 199 ou si possible sur support informatique à info@collex-bossy.ch. Ils seront publiés dans la mesure du possible, sans que la rédaction n'assume la responsabilité de leur contenu. Le Carrefour est imprimé par la mairie de Collex-Bossy en 750 exemplaires distribués à tous les habitants de Collex-Bossy et aux mairies avoisinantes suisses et françaises. Il peut être consulté sur le site communal www.collex-bossy.ch

Echos

Solomon, notre Petit Prince

Il y a environ deux ans, j'étais tombée dans un journal sur un appel. Une association recherchait des familles pour accueillir l'été pendant quelques semaines des enfants qui ne peuvent jamais avoir de vacances. Je m'étais souvenue du nom de l'association – Kovive – et je m'étais dit que ce serait quelque chose que j'aimerais bien faire une fois.

Ce printemps, j'y ai repensé et j'ai voulu en savoir plus sur l'association. Je suis allée voir sur internet et j'ai découvert que sa représentante genevoise n'était autre que Lynn Voramwald, notre facteur connue de tous au village. Avant de la contacter, j'ai soumis mon idée à ma petite famille qui a été séduite par ce projet.

J'ai donc parlé à Lynn de notre souhait d'offrir de vraies vacances à un enfant.

Après une visite chez nous, elle a ouvert un dossier. J'ai fourni les quelques documents nécessaires (notamment un extrait de casier judiciaire) et ensuite l'attente a commencé. Nous avons demandé de recevoir un garçon de 4 ou 5 ans comme notre cadet Daniel.

Au mois de juin, nous avons reçu une lettre avec un dossier de présentation de l'enfant ainsi que la photo d'un sympathique et souriant bonhomme de cinq ans nommé Solomon. A la question « Qu'est-ce que l'enfant espère faire pendant ses vacances ? », Solomon avait répondu : « Jouer dehors ! »

Nous lui avons envoyé des photos de toute la famille et de la maison accompagnées d'une carte de bienvenue.

En juillet, nous avons reçu un téléphone de ses parents. Solomon se réjouissait tellement de venir chez nous qu'il comptait les jours !

Et puis le dimanche deux août, nous sommes allés à la gare de Cointrin chercher notre petit hôte.

Avec lui, nous avons fait des choses simples : jouer dans le jardin, nager dans la piscine (au début, il ne savait pas du tout nager et il avait peur mais il s'est vite habitué à l'eau), faire du vélo devant la maison (il a appris à faire du vélo sans les petites roues), aller au parc, au Bois de la Bâtie, prendre la mouette sur le lac, monter dans le tram, bricoler, raconter des

histoires, préparer une tarte aux pommes. Ce qu'il a préféré, c'est faire du vélo devant la maison ! Il avait un sourire qui faisait trois fois le tour de son visage et face à tant d'enthousiasme, nos enfants ont tous ressortis leurs vélos qu'ils avaient un peu oubliés. Nous avons aussi fait quelques sorties exceptionnelles comme cette journée à l'Aquaparc du Bouveret ou cette matinée au Parc Aventure du Signal de Bougy. Et puis j'avais inscrit Daniel et Solomon à un stage de foot organisé par le Service des Sports pendant la deuxième semaine.



Le temps a passé comme une flèche et l'heure du départ est arrivée. Solomon est monté dans le train avec une cargaison de chocolat, une trottinette toute neuve et un bel album de photo pour montrer à sa famille. C'était triste de se séparer après ces belles semaines passées ensemble.

Depuis, le téléphone sonne chez nous de temps en temps. C'est notre petit Solomon qui vient aux nouvelles. C'est bon de l'entendre !

L'année prochaine, Solomon reviendra, c'est sûr. Nous nous réjouissons déjà de le retrouver et de poursuivre notre aventure avec lui.

Je voulais offrir des vacances à un enfant pour lui faire un cadeau concret, mais finalement Solomon a été notre cadeau à tous ; un Petit Prince venu d'ailleurs qui nous a permis de voir notre monde avec d'autres yeux.

Anne-Françoise Manrique, conseillère
municipale

Association Kovive, vacances pour
enfants défavorisés : www.kovive.ch

